



COMMUNICATION FINANCIERE

COMPTES CONSOLIDES
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

I. PERIMETRE ET MODALITE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation de LYDEC SA est composé de :

- LYDEC S.A., société consolidante ;
- LYDEC Services SARL, filiale à 100%.

Le périmètre de consolidation n'a pas connu de variation en 2009.

La filiale LYDEC Services est sous contrôle exclusif de LYDEC S.A. et, de ce fait, a fait l'objet d'une consolidation directe et par application de la méthode d'intégration globale.

II. REGLES DE CONSOLIDATION

• Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés consolidées sont établis conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine n°9/88.

Les retraitements de consolidation sont effectués suivant la méthodologie préconisée par le Conseil National de la Comptabilité, dans son Avis n°5 émis le 26/05/2005.

• Principaux retraitements :

1 - **Elimination des opérations intragroupe** : les opérations entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

2 - **Traitement des immobilisations en non valeurs** : LYDEC S.A. a pris pour option de maintenir les immobilisations en non valeurs dans les comptes consolidés. Elles sont constituées essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices.

3 - **Elimination de la marge interne sur immobilisations** : les marges internes sur les acquisitions d'immobilisations intragroupe sont annulées dans les comptes consolidés.

4 - **Annulation des provisions pour risques et charges** : les provisions pour risques et charges enregistrées dans les comptes sociaux de LYDEC S.A. pour couvrir le risque des pertes futures de sa filiale ont été annulées dans les comptes consolidés.

5 - **Impôts différés** : les impôts différés constatés au bilan sont relatifs aux retraitements de consolidation.

III. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2009 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

IV. ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2009

Le périmètre de consolidation comprend LYDEC SA et sa filiale LYDEC Services détenue à 100%. Celle-ci a arrêté son activité début 2008. Les comptes consolidés n'apportent par conséquent pas d'information à caractère significatif par rapport aux comptes sociaux de LYDEC S.A.

Les volumes distribués progressent de 3,1% sur l'eau et de 1,8% sur l'électricité en 2009

La performance financière de LYDEC en 2009 s'inscrit dans le contexte d'un environnement économique contrasté qui a pesé sur son activité en particulier au premier semestre. Alors que la consommation à usage domestique est restée soutenue sur l'ensemble de l'année, tant sur l'eau que sur l'électricité, avec des volumes vendus en progression respectivement de + 5,2% et + 5,4%, celle des industriels s'est contractée de - 2,1% pour l'eau, et les ventes d'électricité Moyenne Tension ont marqué un repli de - 2,7%, malgré une reprise observée sur le second semestre.

Les tarifs d'eau, d'électricité et des services d'assainissement liquide ont été revalorisés

La Commission Technique de Suivi qui s'est tenue le 5 novembre 2009 a entériné une hausse des tarifs facturés aux usagers, effective à compter du 15 novembre 2009.

Les nouveaux tarifs intègrent d'une part la répercussion, sur les clients de LYDEC, de la hausse des prix d'achat d'électricité à l'ONE intervenue le 1^{er} mars 2009, et d'autre part mettent en application les règles de révision tarifaire périodique stipulées dans le Contrat de Gestion Délégué.

Ils intègrent par ailleurs un mécanisme de compensation : le Reliquat Electricité. Celui-ci indemnise LYDEC contre le retard d'application de l'ajustement tarifaire (répercussion sur le client final de la hausse des prix de l'ONE) et de la révision économique qui aurait dû intervenir contractuellement dès le 1^{er} juin 2009. Les effets de cette compensation sont comptabilisés sur l'exercice 2009.

Par ailleurs, la déformation de la structure de consommation totale entre segments de clients (industriels, grand public, administrations...) et par tranches de consommation entre 2008 et 2009 a eu un effet globalement favorable sur les prix moyens de vente.

Il en résulte une croissance du chiffre d'affaires plus forte que celle des volumes distribués.

Le dossier du contrôle fiscal a été réglé par la signature d'un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts le 28 septembre 2009

LYDEC, qui a fait l'objet en 2006 d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2001 à 2005, a comptabilisé dans ses comptes au cours des exercices précédents, une provision pour risques et charges pour couvrir les rappels d'impôts qui seraient le cas échéant définitivement arrêtés.

Le 28 septembre 2009, LYDEC a conclu un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts qui solde définitivement ce dossier. Il résulte de cet accord final un impact net de - 24 millions de dirhams sur le Résultat Net de 2009.

LYDEC a corrigé en 2009 son mode de comptabilisation du chiffre d'affaires sur travaux remboursables

Celui-ci est désormais constaté à l'avancement des travaux, et non plus sur la base des factures émises. Il en est résulté la constatation d'une charge non courante de - 35 millions de dirhams.

COMMUNICATION FINANCIERE

COMPTES CONSOLIDES
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

En DH

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	NET		NET	
I. ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE (DC)	6 206 965 506,52		6 056 836 299,42	
ACTIF IMMOBILISE DOMAINE PRIVE (DP)	2 774 486 575,41		2 621 308 356,24	
Immobilisations en non valeur	31 371 273,29		36 946 781,90	
Immobilisations incorporelles	2 684 616 519,88		2 513 816 202,72	
Immobilisations corporelles	55 400 771,86		67 223 271,22	
Immobilisations financières	3 098 010,38		3 322 100,40	
Ecart de conversion	-		-	
II. ACTIF IMMOBILISE DC & DP	8 981 452 081,93		8 678 144 655,66	
Stocks (F)	48 061 702,22		49 901 141,35	
Clients et comptes rattachés	1 490 319 436,57		1 626 645 661,54	
Autres créances et comptes de régularisation	837 391 531,87		854 952 604,80	
Valeurs mobilières de placement	-		41 295 533,05	
III. ACTIF CIRCULANT	2 375 772 670,66		2 572 794 940,74	
IV. DISPONIBILITES	571 999 225,20		625 052 832,33	
TOTAL DE L'ACTIF	11 929 223 977,79		11 875 992 428,73	

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

NATURE	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	NET		NET	
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 344 463 483,56		5 032 660 499,43	
Autres produits d'exploitation	355 920 184,99		210 737 265,11	
Achats revendus	3 261 665 493,70		3 144 020 188,04	
Achats consommés	576 111 188,12		511 030 631,84	
Impôts et taxes	7 651 618,73		16 870 715,37	
Charges de personnel	628 023 254,04		589 775 876,53	
Autres charges d'exploitation	244 783 446,77		227 753 398,71	
Dotations d'exploitation	507 965 311,06		306 914 487,01	
RESULTAT D'EXPLOITATION	474 183 356,13		447 032 467,04	
Charges et produits financiers	- 28 852 796,60		- 21 249 473,00	
RESULTAT COURANT	445 330 559,53		425 782 994,04	
Charges et produits non courants	- 151 667 908,25		- 70 066 532,17	
Impôt sur le résultat	72 374 172,59		132 851 636,40	
Intérêts minoritaires	-		-	
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	221 288 478,69		222 864 825,47	

En DH

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAUX CAPITAUX PROPRES
SITUATION À LA CLÔTURE 2007	800 000 000,00	220 356 966,63	82 655 328,72	1 103 012 295,34
Affectation Résultat 2007	-	82 655 328,72	- 82 655 328,72	0,00
Résultat de l'exercice 2008	-	-	222 864 825,47	222 864 825,47
Distribution dividendes	-	- 100 000 000,00	-	-
SITUATION À LA CLÔTURE 2008	800 000 000,00	203 012 295,34	222 864 825,47	1 225 877 120,81
Affectation Résultat 2008	-	222 864 825,47	- 222 864 825,47	0,00
Résultat de l'exercice 2009	-	-	221 288 478,69	221 288 478,69
Distribution dividendes	-	- 144 000 000,00	-	- 144 000 000,00
Apurement pertes filiale	-	6 324 000,00	-	6 324 000,00
SITUATION À LA CLÔTURE 2009	800 000 000,00	288 201 120,81	221 288 478,69	1 309 489 599,50

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société LYDEC S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.309.489.599 MAD dont un bénéfice net consolidé de 221.288.479 MAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés, cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble LYDEC S.A. constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, LYDEC se trouve au 31 décembre 2009 avec une créance d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004.

Par ailleurs, il convient de noter que les éléments suivants ont eu une incidence sur les comptes de 2009 :


Comme précisé à la note B15 de l'ETIC, la société a conclu en septembre 2009 un protocole d'accord avec la Direction générale des impôts au titre du contrôle fiscal des exercices 2001 à 2005. Le montant total d'impôts à payer par LYDEC, pour la part lui revenant, est de MMAD 407. L'impact sur le résultat de l'exercice 2009 est une charge complémentaire de MMAD 24.

Comme cela est décrit dans la note A1 de l'ETIC, la société a régularisé en 2009, à juste titre, le mode de comptabilisation de son chiffre d'affaires sur les ventes de travaux en appliquant la méthode à l'avancement. Il en résulte la constatation d'une charge sur exercices précédents de MMAD 35 avant impôts qui minore le résultat de 2009 d'autant.

Casablanca, le 24 mars 2009

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI - Associé



ERNST & YOUNG
111, Boulevard Mohammed VI, Casablanca
C.A.S ABLANCA
Tél : (212 3) 2 86 79 00 - Fax : (212 3) 2 38 02 33

MAZARS MASNAOUI
Abdou DIOP - Associé



MAZARS MASNAOUI
111, Boulevard Mohammed VI, Casablanca
C.A.S ABLANCA
Tél : (212 3) 2 86 79 00 - Fax : (212 3) 2 38 02 33